

Séance ordinaire du 13 juin 2019

Félicitations du conseil d'administration

Le conseil d'administration adresse des félicitations à l'équipe de l'unité mère-enfant de l'hôpital de Ville-Marie qui a remporté le prix de la sécurité des patientes – AMPRO. L'équipe est invitée à venir en faire une présentation au prochain conseil d'administration qui aura lieu le 19 septembre à Ville-Marie.

Des félicitations sont aussi faites au Groupe de médecine de famille (GMF) Les Eskers d'Amos pour le prix Innovation clinique Banque nationale 2019 de l'Ordre régional des infirmières et infirmiers de l'Abitibi-Témiscamingue (ORIIAT), pour le projet intitulé « Accès adapté de l'infirmière en première ligne ».

Cumul de fonctions – directrice adjointe à la Direction du programme jeunesse

Le conseil d'administration autorise le cumul de fonctions de Mme Geneviève Fugère à titre de directrice adjointe à la Direction du programme jeunesse en plus de celui de directrice adjointe à la Direction des soins infirmiers.

Présentations

- Présentation de l'organisme Arrimage Jeunesse de Rouyn-Noranda et des particularités entourant le travail de rue. Les services offerts sont expliqués ainsi que l'approche utilisée, soit la réduction des méfaits.
- Présentation du service de l'hémodialyse dans l'établissement par la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire.
- Présentation du Plan d'urgence en cas de situation de chaleur accablante par la Direction de santé publique et la Direction des services techniques, logistique et des ressources informationnelles.
- Présentation du rapport annuel du comité de partenariat et programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC).

Subvention 2019-2020 aux organismes communautaires

Les membres acceptent les versements suivants :

- Aux organismes communautaires, pour 2019-2020, dans le cadre du PSOC, la somme totale de 16 483 480 \$ dont 14 869 704 \$ pour le financement en appui à la mission globale et 1 613 776 \$ dans le cadre des ententes pour des activités spécifiques;
- La somme d'indexation au taux de 1,8 %, le cas échéant, aux organismes communautaires ayant reçu un financement récurrent en 2019-2020, et ce, au prorata de la subvention de base reçue;
- À neuf organismes, les montants qu'ils ont demandés dans leur formulaire du PSOC, libérant ainsi une somme de 6 370 \$ à utiliser de façon non récurrente pour d'autres organismes.

Réduction des activités au bloc opératoire lors de la période estivale 2019

La réduction des activités des blocs opératoires lors de la période du **24 juin au 2 septembre 2019** est approuvée. En tout temps durant cette période, un mécanisme de rappel permet de réaliser des chirurgies urgentes 24 heures sur 24.

Pour le site de Rouyn-Noranda :

- Fonctionnement du bloc opératoire avec 1 à 2 salles sur 3, dont 1 salle dédiée à la chirurgie générale.

Pour le site d'Amos :

- Fonctionnement du bloc opératoire et de 2 salles sur 4 sur le quart de jour avec le maintien du quart de soir du lundi au vendredi. Les quarts de jour sont maintenus les samedis et dimanches.

Pour le site de la Vallée-de-l'Or :

- Fonctionnement du bloc opératoire à une salle de chirurgie générale du 22 juillet au 2 août 2019.

Pour le site de La Sarre :

- Fonctionnement normal du bloc opératoire avec une salle et service d'endoscopie.

Pour le site de Ville-Marie :

- Fonctionnement normal du bloc opératoire avec une salle et service d'endoscopie.

Autorisation de servitude temporaire entre la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue et l'Hôpital de Ville-Marie

La présidente-directrice générale intérimaire, Mme Caroline Roy est autorisée à signer l'entente de servitude temporaire avec la Commission scolaire du Lac-Témiscamingue.

Demande d'autorisation d'emprunt

Les membres autorisent la présidente-directrice générale intérimaire à demander au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt n'excédant pas 50 M \$, pour la période du 29 octobre 2019 au 28 octobre 2020, et de procéder auprès du Ministre des Finances du Québec aux emprunts autorisés par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Nomination d'un chef de département spécialisé - chirurgie

La nomination de docteur Édith Beauregard à titre de chef de département spécialisé en chirurgie est acceptée.

Nomination d'un médecin examinateur

La nomination de docteur Élisabeth Azuelos à titre de médecin examinateur est acceptée.

Congés sabbatiques

Le conseil d'administration accepte :

- la demande de prolongation d'un congé sabbatique pour un médecin;
- la demande de congé sabbatique pour un médecin.

Les documents suivants sont adoptés :

- Rapport financier annuel 2018-2019 du CISSS de l'Abitibi-Témiscamingue.
- Rapport financier annuel consolidé 2018 du Fonds de santé au travail – activités courantes.
- Règlement sur l'organisation et le fonctionnement du département de gynécologie-obstétrique.
- Politique de l'approche usager-partenaire.
- Règlement sur le fonctionnement des ressources en éthique clinique.
- Protocole sur le recours à l'hébergement en unité d'encadrement intensif révisé.

Nominations, modifications de statuts et démissions de médecins et pharmaciens

Le conseil d'administration accepte :

- la nomination de quinze pharmaciens;
- la modification de statut et privilèges d'un pharmacien;
- la nomination de trois médecins de famille;
- la nomination et modifications de statut et privilèges d'un médecin de famille;
- la modification de statuts et privilèges de quatre médecins de famille;
- la nomination de cinq médecins spécialistes;
- la modification de statut et privilèges de deux médecins spécialistes;
- la démission de quatre médecins.

Les documents suivants sont déposés :

- Activités du président du conseil d'administration pour la période du 27 avril au 7 juin 2019.
- Activités de la présidente-directrice générale intérimaire pour la période du 8 mai au 7 juin 2019.
- Rapport annuel 2018-2019 du Conseil des infirmières et infirmiers (CII).
- Rapport annuel 2018-2019 du Conseil multidisciplinaire (CM).
- Rapport annuel 2018-2019 du comité de vigilance et de la qualité.
- Rapport annuel 2018-2019 du comité de gouvernance et d'éthique.
- Rapport annuel 2018-2019 du comité de révision.
- Tableau de bord du conseil d'administration.
- Bilan annuel 2018-2019 de l'Entente de gestion et d'imputabilité.
- Suivi des projets d'infrastructure.

La prochaine séance ordinaire aura lieu le 19 septembre 2019, à 15 h 30, à Ville-Marie.

Rédaction et mise en page par Sylvianne Leclerc, conseillère cadre au Bureau du président-directeur général

Ce document est produit par le Bureau du président-directeur général dans le but d'informer le réseau de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il ne saurait en aucun cas se substituer au procès-verbal de la réunion du conseil d'administration ni le contredire. La reproduction est autorisée à la condition expresse d'en citer la source. Pour de plus amples informations : 819 764-3264, poste 45157.

Veuillez noter que dès que le procès-verbal intégral de la séance sera adopté, celui-ci sera diffusé sur le site Web de l'établissement à l'endroit suivant : <http://www.cisss-at.gouv.qc.ca/calendrier-des-rencontres-et-projets>.

